
1. IDENTIFICATION

Nom du produit	Cartouche d'amorce de rechange
Autres appellations commerciales	Charge d'amorce
Numéros de produit	83-844712-000, 83-897391-000
Utilisation recommandée de la substance et restrictions d'utilisation	
Utilisations identifiées	Dispositifs électro-pyrotechniques
Restrictions d'utilisation	Ce produit ne doit pas être réparé par l'utilisateur. Ne pas tenter de le décharger ou de le démonter.
Identification de la société	Kidde-Fenwal, Inc. 400 Main Street Ashland, MA 01721 USA
Numéro d'appel de la clientèle	(508) 881-2000
Numéro d'appel d'urgence	
Numéro CHEMTREC	(800) 424-9300 (703) 527-3887 (international)
Date de publication	10 avril 2015
Date de remplacement de version antérieure	9 février 2012

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément aux normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA et du système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Classification du risque

Explosif – Division 1,4

Éléments d'étiquetage

Symboles de risque



Mot d'avertissement : Avertissement

Mentions d'avertissement

Risque d'incendie ou de projection.

Conseils de prudence
Prévention

Garder à l'écart des sources de chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Assurer la mise à la terre ou à la masse de l'équipement de réception.

Ne pas exposer à la friction ou aux chocs.

Porter un appareil de protection du visage.

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Réponse

En cas d'incendie : Évacuer la zone.

Le produit peut exploser en cas d'incendie.

Ne PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les charges.

Combattre l'incendie depuis une distance raisonnable en utilisant les précautions normales.

Entreposage

Entreposer conformément aux règlements locaux.

Élimination

Mettre le contenant et le contenu au rebut conformément aux lois et aux règlements locaux.

Autres risques

Aucun autre risque identifié.

3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ce produit est un mélange contenu dans un dispositif scellé.

Nom du composant	Numéro CAS	Concentration
Cyclotriméthylènetrinitramine	121-82-4	S.O.
Diphénylamine	122-39-4	S.O.
Nitrocellulose	9004-70-0	S.O.
Perchlorate potassique	7778-74-7	S.O.
Titane	7440-32-6	S.O.

Remarque : Le contenu net de matière réactive est de 0,350 gramme par unité.

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures de premiers soins nécessaires**Yeux**

Aucun traitement spécifique n'est requis puisque l'exposition est peu probable dans des conditions d'utilisation normales.

Peau

Aucun traitement spécifique n'est requis puisque l'exposition est peu probable dans des conditions d'utilisation normales.

Ingestion

Aucun traitement spécifique n'est requis puisque l'exposition est peu probable dans des conditions d'utilisation normales.

Inhalation

Aucun traitement spécifique n'est requis puisque l'exposition est peu probable dans des conditions d'utilisation normales.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Outre les informations figurant sous les sections « Description des mesures de premiers soins nécessaires » (ci-dessus) et « Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires » (ci-dessous), aucun autre symptôme et effet n'est prévu.

Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis à l'intention des médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser un agent extincteur approprié en fonction des autres matières et matériaux. Refroidir les contenants et les environs en pulvérisant de l'eau puisque les contenants pourraient exploser en raison de la chaleur que dégage un incendie.

Dangers spécifiques du produit

Ne pas combattre les incendies comportant des explosifs. Le produit peut exploser. Évacuer la zone et laisser brûler, ou combattre l'incendie à distance. Le produit peut libérer des fumées toxiques lors d'un incendie.

Mesures de protection spéciales pour les pompiers

Porter un ensemble complet de vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome en fonction des caractéristiques de l'incendie.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Si des cartouches se répandent hors de leur contenant d'expédition ou d'entreposage et si elles semblent endommagées, établir un périmètre de sécurité autour de la zone jusqu'à ce que la situation soit adéquatement évaluée. Porter les vêtements appropriés pour assurer une protection en cas de détonation accidentelle.

Précautions environnementales

Aucun(e)

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer les cartouches à la main et les inspecter dans un espace blindé avant de les replacer dans leur contenant. Éliminer les cartouches endommagées conformément aux réglementations en vigueur. En cas de rupture de cartouche, nettoyer le déversement en mouillant la zone avec une quantité généreuse de solvant (acétone, acétate de butyle ou alcool), puis absorber le produit avec des serviettes de papier ou des linges de coton. Garder un extincteur à proximité.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions relatives à la manutention sécuritaire

Porter l'équipement de protection approprié. Manipuler le dispositif dans un espace blindé et le maintenir en état de shunt jusqu'à l'installation.

Conditions relatives à l'entreposage sécuritaire

Garder à l'écart de la friction, des impacts, de la chaleur, des flammes, des émetteurs radio et des tempêtes et courants électriques, y compris ceux provoqués par l'électricité statique. Conserver dans son emballage d'origine à 21 °C (70 °F). Conserver à l'écart des autres explosifs. Ne pas démonter les cartouches au risque d'en provoquer l'explosion.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle

Les limites d'exposition professionnelle pertinentes figurent ci-dessous, le cas échéant.

Cyclotriméthylènetrinitramine

ACGIH : (VLE) 0,5 mg/m³ pondérée dans le temps, 8 h. Danger d'absorption cutanée.

Diphénylamine

ACGIH : (VLE) 10 mg/m³ pondérée dans le temps, 8 h.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Manipuler le dispositif dans un espace blindé. Maintenir le dispositif en état de shunt jusqu'à l'installation.

Mesures de protection individuelles

Protection des voies respiratoires

Aucune protection n'est normalement nécessaire.

Protection de la peau

Porter des gants de coton.

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques ou des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux.

Protection du corps

Porter des vêtements de coton et des chaussures à semelle conductrice.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence

État physique	Solide
Couleur	S.O.
Odeur	Aucun(e)
Seuil olfactif	Sans objet
pH	Sans objet
Densité relative	Sans objet
Intervalle/point d'ébullition (°C/F)	Sans objet
Point de fusion (°C/F)	Sans objet
Point d'éclair (PMCC) (°C/F)	Sans objet
Pression de vapeur	Sans objet
Taux d'évaporation (BuAc = 1)	Sans objet
Solubilité dans l'eau	Sans objet
Densité relative (air = 1)	Sans objet
COV (g/l)	Sans objet
COV (%)	Sans objet
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Sans objet
Viscosité	Sans objet
Température d'auto-inflammation	121,1 °C (250 °F)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Limite supérieure d'explosivité	Sans objet
Limite inférieure d'explosivité	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Produit stable dans des conditions d'utilisation normales. Une manipulation inappropriée peut toutefois entraîner une détonation accidentelle.

Risque de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne surviendra dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter

Exposition à de faibles courants électriques, impacts, chaleur, électricité statique, chocs, radiofréquences.

Matières incompatibles

Aucun danger connu.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, acide cyanhydrique, acide chlorhydrique, oxydes de titane.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit est contenu dans un dispositif scellé pour prévenir toute exposition aux composants internes. Les informations ci-dessous ne sont pertinentes que si la cartouche se fissure avant l'utilisation.

Toxicité aiguë

Cyclotriméthylènetrinitramine : DL50 orale, rat, 100 mg/kg

Diphénylamine : DL50 orale, rat, 2 000 mg/kg

Toxicité systémique pour certains organes cibles, exposition unique

Cyclotriméthylènetrinitramine : Cette substance peut causer des lésions au système nerveux central (voie d'exposition : orale).

Toxicité systémique pour certains organes cibles, expositions répétées

Diphénylamine : Cette substance peut endommager certains organes (système hématologique, reins, rate, foie) à l'exposition prolongée ou répétée (voie d'exposition : orale).

Cyclotriméthylènetrinitramine : Cette substance peut endommager certains organes (système nerveux central) à l'exposition prolongée ou répétée (voie d'exposition : orale).

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Diphénylamine : Irritation oculaire grave.

Corrosion/irritation cutanée

Aucune étude pertinente.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Sensibilisation cutanée ou des voies respiratoires

Aucune étude pertinente.

Cancérogénicité

Aucune étude pertinente.

Génotoxicité

Aucune étude pertinente.

Toxicité pour la reproduction

Aucune étude pertinente.

Danger d'aspiration

Aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité

Cyclotriméthylènetrinitramine : CL50 daphnia magna (puce d'eau) > 15 mg/l, 96 h

Diphénylamine : CL50 brachydanio rerio (poisson zèbre), 2,2 mg/l, 48 h

Mobilité dans le sol

Aucune étude pertinente.

Persistance et caractère dégradable

Aucune étude pertinente.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune étude pertinente.

Autres effets nocifs

Aucune étude pertinente.

13. ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que toute élimination du produit est effectuée conformément avec les lois et réglementations locales, provinciales, d'État et fédérales en vigueur.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Les informations de cette fiche de données de sécurité concernent un produit ou une matière spécifique plutôt que ses diverses formes ou ses différents états de confinement. Les volumes, pressions ou configurations matérielles spécifiques associés à ces matières peuvent entraîner différentes classifications de danger pour assurer la conformité aux exigences en matière de transport et d'étiquetage. En vertu des lois fédérales, seules les personnes dûment formées et qualifiées sont autorisées à étiqueter et expédier ces produits conformément aux exigences applicables du Department of Transportation (DOT) et de la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis, de Transport Canada (TC), du code maritime international des marchandises dangereuses (code IMDG) ou de l'Association du transport aérien international (IATA).

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Inventaire TSCA (États-Unis)

Ce produit contient des ingrédients répertoriés ou exempts d'inscription sur l'inventaire des substances de la loi Toxic Substance Control Act de l'EPA.

Listes LIS/LES (Canada)

Tous les ingrédients de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS), sur la liste extérieure des substances (LES) ou ne sont pas tenus de figurer sur ces listes.

SARA Title III, section 311/312 Catégorisation :

Danger lié à la pression (explosif).

SARA Title III, section 313

Ce produit contient un agent chimique qui figure dans la section 313 aux concentrations minimales ou au-delà : diphénylamine (122-39-4).

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Abréviations

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists (conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).

N° CAS : Numéro Chemical Abstracts Service.

AEPC : Agence européenne des produits chimiques.

CE50 : Concentration effective 50 %.

CIRC : Centre international de la recherche sur le cancer.

CL50 : Concentration létale 50 %.

DL50 : Dose létale 50 %.

S.O. : (Sans objet). Indique qu'aucun renseignement pertinent n'a été trouvé ou n'est disponible.

OSHA : Occupational Safety and Health Administration (service de la sécurité et de l'hygiène du travail).

LEA : Limite d'exposition admissible.

LECT : Limite d'exposition à court terme.

VLE : Valeur limite d'exposition.

TSCA : Toxic Substance Control Act (loi relative au contrôle des substances toxiques).

Date de révision : 10 avril 2015

Date de publication précédente : 9 février 2012

Modifications apportées : Mise à jour en fonction de la classification SGH.

Source des renseignements et références

Cette FDS est préparée par des experts en communication des dangers à partir de renseignements issus des documents de référence internes de la société.

Préparé par : EnviroNet LLC.

Les renseignements et recommandations contenus dans les présentes sont fondés sur des données jugées précises. Kidde-Fenwal, Inc. n'assume aucune responsabilité quant au contenu et à l'exactitude des informations fournies. Il incombe à l'utilisateur de se renseigner quant au caractère opportun du produit pour un usage donné. Nous ne donnons en particulier AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, en ce qui concerne ces informations, et nous rejetons toute responsabilité liée à leur utilisation. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que toute utilisation ou élimination du produit est effectuée conformément avec les lois et réglementations locales, provinciales, d'État et fédérales en vigueur.